



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 7, no 13 - le 3 juin 2020

LE SERVICE DE TRAVAIL DE MILIEU SE POURSUIT MOMENTANÉMENT

Le conseil d'administration du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches a approuvé récemment un plan de prolongation du Travail de milieu auprès des aînés pour quelques semaines seulement avec réduction de personnel.

- Le service de Travail de milieu se poursuit pour quelques semaines par communication téléphonique.
- Les visites à domicile et les déplacements sont réduits au maximum afin de ne pas être un facteur de transmission de la COVID-19.
- Les usagers peuvent communiquer avec le service aux numéros habituels.

AIDE-EN-VUE I
Secteur Sud-ouest de la route 267

418 332-7358

AIDE-EN-VUE II
Secteur Nord-est de la route 267

418 332-5606

ABUS – MALTRAITANCE – NÉGLIGENCE : UN OUTIL

En cette période de pandémie, il importe de demeurer vigilant quant aux risques accrus de maltraitance envers les aînés. En effet, cette situation particulière crée un terreau fertile suscitant une augmentation des facteurs de risque de la maltraitance. L'accroissement de l'isolement social, du stress vécu par le proche aidant ou des difficultés financières supplémentaires peuvent favoriser l'apparition de comportements de maltraitance envers nos aînés et les gens vulnérables.

L'outil annexé (ANNEXE 1) se veut simplement une proposition de questions à poser pour aider le repérage de possibles situations de maltraitance en lien avec certains facteurs de risque pouvant être plus présents pendant cette crise pandémique.

**La publication des Bulletins « Généralions + »
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins**



Jardinons nos balcons !

Il s'agit d'un projet régional réalisé en collaboration avec le Comité des partenaires régionaux du soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC) de Chaudière-Appalaches et la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches.



Les coordonnées :

- Partenaire fiduciaire : OMH de Lévis;
- Coordonnés de l'organisme fiduciaire : 56 Côte du Passage, Lévis, PQ, G6V 5S7;
- Courriel : francois_roberge@omhlevis.qc.ca;
- Numéro de téléphone : 418 833-1490;
- Nom du président de l'organisme ou de la coopérative : France Morneau;
- Nom du directeur général ou responsable : François Roberge;
- Nom du répondant dûment autorisé aux fins de la demande : Sophie Garant, coordonnatrice du Comité des partenaires régionaux (sophie_garant@ssss.gouv.qc.ca) cell : 581-986-1479.

Description du projet :

Le projet réalisé en partenariat proposera à l'ensemble des locataires aînés des logements sociaux et communautaires (OMH, OBNL, COOP) de la région de Chaudière-Appalaches de créer un jardin sur leur balcon. Le projet veut rejoindre les locataires qui sont touchés par les mesures de confinement dans le contexte de la COVID-19, qu'ils habitent dans les HLM, les organismes à but non lucratif d'habitation ou les coopératives d'habitation pour aînés. Nous bénéficierons d'un partenariat exceptionnel avec la compagnie Garant, situé à Saint-François-de-la-rivière-du-Sud, afin d'équiper les participants avec un ensemble modulaire de jardinières et d'outils de jardinage.

Dates de réalisation du projet :

- Planification et mobilisation des partenaires : mai 2020 ;
- Distribution des jardinières, outils terre, plants: juin 2020 ;
- Distribution d'un guide illustré et vulgarisé pour la création d'un jardin de balcon: juin 2020 ;
- Concours de photo du plus beau balcon (parmi les participants) : septembre 2020;
- Bilan du projet : octobre 2020.

L'organisme vise 1000 jardins de balcons pour les aînés de 70 ans et plus à travers la région et une possibilité de 98 dans la MRC des Appalaches.

La description plus élaborée du projet peut être obtenue auprès de Maurice Grégoire, membre du conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, au téléphone 418 338-1078.

NON À UN DÉCONFINEMENT TOTAL

Le déconfinement progressif pourra continuer à la condition que les consignes continuent d'être respectées : se laver les mains souvent, respecter la distanciation physique et porter le couvre-visage dans les lieux publics. Il faut à tout prix éviter la deuxième vague en plein été, ce serait catastrophique mentalement et économiquement.

Le virus de la COVID-19 continue de rôder; il est invisible, il circule et certaines personnes sont asymptomatiques. Il convient donc de prendre des précautions et de suivre les recommandations, surtout si nous sommes une personne âgée puisque les conséquences peuvent être plus sévères.

Le port du couvre-visage est recommandé dans les lieux publics lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous devez vous rendre à la clinique ou à l'hôpital, portez votre couvre-visage jusqu'à ce qu'on vous donne un masque de procédure.

Les autorités de la santé, les élus municipaux, les organismes de services aux aînés et les organismes d'aînés vous demandent de suivre ces recommandations de prévention.

ATTENTION AUX COURRIELS FRAUDULEUX ET AUTRES ARNAQUES

Il nous arrive de recevoir des courriels d'organisations ou des personnes que l'on connaît indiquant des consignes semblables :

- « Cliquez ici pour votre remboursement! »
- « Votre compte est périmé »
- « Voici votre invitation à notre nouveau centre d'appel... »

La fraude par courriel, qu'on appelle également « hameçonnage » ou « usurpation de marque », a commencé en même temps que les messages électroniques. Il s'agit d'une tentative par un criminel de vous faire révéler vos renseignements personnels, ou d'installer un « *malicieux* » sur votre ordinateur ou votre appareil mobile. Les criminels tentent de vous leurrer au moyen de courriels qui vous mènent à des sites Web frauduleux. Le courriel que vous recevez semble authentique, comporte un logo et un nom d'entreprise. Or, les coordonnées que vous rentrerez seront directement transmises aux criminels.

Source : [Association des banquiers canadiens](#)

REPRISE DE SERVICES À LA CROISÉE

La Croisée a annoncé le 1^{er} juin une ouverture graduelle pour des rencontres individuelles, de couple ou familiales avec un maximum de 2 à 3 personnes, et ce, aux heures habituelles soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h30, téléphone 418 335-1184 et pour les services de proximité au 418 333-6430. Mesures d'hygiène et de distanciation physique sont obligatoires. On vous demande si c'est possible de prendre rendez-vous.

Coronavirus COVID-19

Facteurs de risque	Exemples de questions à poser pour repérer des indices menant à de potentielles situations de maltraitance
-Vivre seul	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que des gens de votre entourage vous ont demandé de les dépanner? - Avez-vous dû accueillir de façon temporaire une personne chez vous? - Est-ce que des gens vous ont appelé pour vous solliciter pour avoir de l'argent comme par exemple des compagnies que vous ne connaissiez pas? - Avez-vous reçu des courriels, appels (ou texto) de gens qui vous demandaient de l'aide ou vous ont dit qu'ils vous faisait un remboursement d'argent et vous demandaient vos informations personnelles?
-Faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> - Comment vous débrouillez-vous pour vos besoins de base (manger, vous habiller, etc.)? - Est-ce que des gens qui vous rendaient services sont dans l'incapacité de le faire considérant la situation actuelle? - Pouvez-vous me décrire comment vous vous occupez de votre alimentation?
-Problème de santé mentale d'un proche	<ul style="list-style-type: none"> - Êtes-vous inquiet pour un proche (votre fils, votre fille, etc.)? - Avez-vous un proche qui a perdu son travail ou est en arrêt temporaire dans le contexte actuel? - Comment fait-il pour se débrouiller financièrement?
-Problème de dépendance d'un proche	<ul style="list-style-type: none"> - Êtes-vous inquiet pour votre proche? - Avez-vous remarqué des changements chez lui ou elle? - Malgré les consignes d'isolement est-ce que des gens vont vous voir pour vous demander des choses?
-La personne maltraitante présente une dépendance envers la personne maltraitée (Financière, émotionnelle, relationnelle) -Cohabitation avec la personne maltraitante -Tension dans la relation d'aide	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous me décrire comment ça va à la maison? - Est-ce qu'il y a des choses qui vous tracasse? - Qu'est-ce qui vous tracasse? - Comment vous sentez-vous par rapport aux comportements de votre fils ou de votre fille?
Autant pour les aînés, la population que pour du soutien destiné aux professionnels : Ligne Aide Abus Aînés : 1 (888) 489-2287	

**** Ceci ne constitue pas une liste exhaustive de facteurs de risque ou de questions possibles. Consultez également : « Aide-mémoire : facteurs de risque et de protection concernant la maltraitance envers les personnes aînées, 2019 » pour une liste plus complète.**

Sources : Aide-mémoire : facteurs de risque et de protection concernant la maltraitance envers les personnes aînées, Pratique de pointe pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal; Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées; Secrétariat aux aînés, Ministère de la santé et des services sociaux, Gouvernement du Québec, 2019. Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les aînés, 2016

Proposé par Julie Forgues, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les aînés | Chaudière-Appalaches, avril 2020